



Vous voilà à l'étroit, vous voulez agrandir et/ou étendre votre maison. Composer avec des volumes simples, c'est :

- se situer dans une tradition constructive, donc dans une logique de continuité qui favorise l'unité
- allier, si nécessaire, le bâti ancien avec le bâti récent
- limiter les coûts de la construction : simplicité équivaut à économie.

LES ANNEXES ET LES EXTENSIONS

FICHE 5



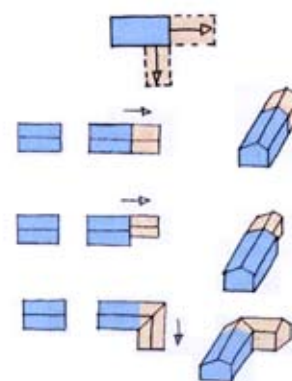
1. Maison à Villiers-en-Morvan - Arch. At. Correia
2. Agrandissement d'une maison individuelle à Charbonnières - Arch. Salvoldelli

CRÉER UNE EXTENSION

1. Soit l'extension cherche à s'intégrer au maximum en prolongeant le noyau existant par les volumes, les pentes de toit, la couverture, les proportions des ouvertures, la similitude dans les matériaux et de leur mise en œuvre. L'objectif étant que, pour une personne non avertie, l'extension soit discrète et se remarque le moins possible.

L'extension en pignon a toujours constitué la pratique la plus spontanée et vient prolonger naturellement la construction initiale. Selon sa taille, la toiture de l'extension peut être à une ou deux pentes.

L'extension en "L" est également possible selon la configuration du terrain et les orientations souhaitées. Elle a pour avantage de protéger la façade principale.



Règlementations du PLU

→ Toute extension doit respecter l'architecture de la construction d'origine. Elle devra soit se conformer aux caractéristiques du bâtiment existant, soit se démarquer par une architecture moderne, en traitant le lien entre l'existant et l'extension avec soin

→ Les abris de jardin en bois d'une emprise au sol < à 8 m² sont autorisés

→ Si elles n'adoptent pas les caractéristiques de toiture du bâtiment principal, les extensions et annexes pourront soit être couverte d'une toiture terrasse à condition qu'elle soit végétalisée, gravillonnée ou couverte d'un platelage bois, soit être couverte d'une toiture à un seul pan

Remarques

→ Suivant la nature du projet, il sera nécessaire soit de déposer une déclaration préalable, soit un permis de construire

2. Soit l'extension se différencie de l'existant par ses volumes et le langage architectural utilisé : le résultat escompté est que l'extension est alors clairement identifiée tout en établissant un dialogue harmonieux avec ce qui préexistait.



3. Extension d'une maison à Givry - Arch. Vieuxmaire



4. Bureaux et appartement à Nantes - Arch. Agence K

LES ANNEXES

Votre espace garage est trop petit, il est nécessaire de s'étendre côté jardin par un abri de jardin, un local technique pour la piscine... Même si elles sont réduites, ces constructions méritent autant d'attention que les grandes.

Leur implantation (voir fiches "Vers un projet de maison"), leur volumétrie, le choix des matériaux... influenceront sur la qualité et l'ambiance des espaces intérieurs et extérieurs ainsi créés. Ces constructions seront, autant que possible, travaillées en relation avec les bâtiments existants, sans pénétrer trop loin dans le terrain.



5. Cabanon de jardin - Autriche

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ-NOUS !